



Se loger après un accident?

Québec, le 6 août 2008 – Après un accident qui l'a laissé paraplégique, JÉROME, 25 ans (cas fictif), doit trouver un logement accessible ou adapter sa résidence. Cette tâche peut s'avérer très compliquée et coûteuse.

« Très peu de loyers adaptés sont affichés dans les journaux et ceux qui restent, en cette période de pénurie, sont très dispendieux. Les habitations accessibles trouvées sont souvent celles offertes à un prix exorbitant aux personnes âgées semi-autonomes. L'accidenté doit chercher et se battre pour le droit au logement accessible ou investir pour adapter sa résidence. Les frais peuvent monter très rapidement, selon que la personne a seulement besoin d'élargir les portes ou qu'elle doive abaisser les comptoirs et les armoires de cuisine et installer un lève-personne par exemple », a déclaré Line D'Amours, ergothérapeute à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO).

Du 7 août au 25 septembre prochain, les citoyens de Québec et des environs pourront visiter l'univers résidentiel dans lequel les personnes ayant des incapacités vivent. L'exposition 1, rue des Apparences présente un grand 5 ½ où les difficultés se voient et les préjugés s'entendent. L'exposition est gratuite et présentée tous les jours entre 10 h et 19 h, à l'auditorium de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (525, boulevard Wilfrid-Hamel).

« Par cette exposition, nous visons à sensibiliser les gens à ce qui peut les attendre après un accident, mais également à sensibiliser la population aux nombreuses difficultés et aux préjugés auxquels doivent faire face ceux qui vivent avec des incapacités et l'étiquette de personne handicapée. Après la bataille du logement, la personne doit également faire face à l'isolement et aux difficultés pour se trouver un travail et des loisirs, bref, se battre chaque jour pour s'intégrer et participer à la société, a déclaré Patrick Fougeyrollas, président du conseil d'administration du Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH).

Cette réalité est vraie à Québec, mais également ailleurs dans le monde. Plusieurs pays cherchent des façons d'améliorer l'accès au logement, mais également l'accès à l'enseignement, au travail, au loisir, etc. Prochainement à Québec, du 25 au 28 août 2008, se réuniront des professionnels, des chercheurs, des membres des Nations Unies et des organismes communautaires, ainsi que des décideurs de plus de 50 pays pour échanger sur les droits et la participation sociale des personnes ayant des incapacités. Chacun rêve de partir avec des pistes d'amélioration pour faire naître une société inclusive dans son coin de pays et tous ont le désir d'améliorer enfin les droits et la condition des personnes ayant des incapacités.

L'exposition 1, rue des Apparences a été développée par le Musée de la civilisation en partenariat avec l'Office des personnes handicapées du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le RIPPH, la Société de l'assurance automobile du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, le ministère de l'Éducation du Québec, l'Office national du film du Canada et l'IRDPO. Elle est maintenant la propriété du RIPPH.

Le Réseau international sur le processus de production du handicap est un organisme de développement et de diffusion des connaissances axé sur le changement social et l'atteinte d'une participation sociale optimale pour les personnes ayant des incapacités.

-30-

Source : Annie Ouellet
Conseillère en communication
21^e Congrès mondial *Rehabilitation International*-Québec 2008
Tél. : 418 529-9141, poste 2259
www.risquebec2008.org

Information : Francis Charrier
Coordonnateur
Réseau international sur le Processus de production du handicap
Téléphone: 418 529-9141, poste 6004